



Enseignement secondaire
INSTITUT SAINT-LOUIS
Rue Pepin, 7 - 5000 NAMUR
☎ : 081/256 180 📠 : 081/256 181
secretariat.secondaire@islh.be

Namur, le 22 avril 2020

Chers Parents,

Dans quelques mois, votre enfant entrera en 5^{ème} secondaire et abordera, par conséquent, le troisième degré de l'enseignement général de transition. Il sera ainsi confronté à nouveau au choix difficile d'une option. Celui-ci est important dans la mesure où **il engage votre enfant pour 2 ans sans possibilité de changement entre la 5^{ème} et la 6^{ème} secondaire.**

En temps normal, une soirée d'informations est organisée dans le courant du mois de mai pour expliquer les options et répondre à vos questions. Vu le contexte actuel, nous devons adapter notre moyen de communication. C'est pourquoi, nous avons choisi d'utiliser le site de l'école pour présenter les options afin que votre enfant ait un maximum de renseignements pour réaliser son choix. Toutefois, si des interrogations devaient subsister, nous restons disponibles, tout comme les professeurs référents et les membres du centre PMS. Les adresses mails utiles sont reprises dans le livret explicatif accompagnant cette lettre.

Si votre enfant pouvait hésiter entre trois choix en fin de 1^{ère} et cinq en fin de 2^{ème}, il se retrouve aujourd'hui confronté à 24 grilles-horaires. Les variations sont nombreuses et complexes : le nombre d'heures de cours hebdomadaires, les filières et combinaisons de filières (sciences, langues modernes, langues anciennes, sciences-économiques, mathématiques et éducation physique), choix ou non d'une activité complémentaire ... Son choix doit être réfléchi, personnel (pas influencé par celui des copains et des copines) et positif. Il est important que votre enfant puisse tenir compte de ses goûts, de ses capacités, de ses projets futurs tout en prenant en considération votre avis ou celui de ses professeurs actuels.

Afin de nous communiquer le choix d'options de votre enfant, **merci de compléter le formulaire en ligne se trouvant sur le site pour le vendredi 8 mai au plus tard**. Nous nous permettons d'insister sur le fait d'une réflexion approfondie de ce choix cette année car les horaires et les groupes-classes pour l'année suivante sont confectionnés début juillet et ce travail nécessite la prise en compte de beaucoup de paramètres. Par conséquent, toutes demandes de changement fin août peuvent engendrer plus de conséquences que ce que l'on imagine et généralement ne sont pas acceptées. Cette organisation d'école nous permet de démarrer une nouvelle année dès le 1^{er} jour de rentrée avec des horaires presque définitifs tant pour les professeurs que les élèves.

Nous vous remercions de nous avoir lu attentivement, témoignant ainsi de votre intérêt pour le parcours scolaire de votre enfant et notre suivi. A présent, nous vous souhaitons, Chers Parents, une bonne réflexion avec votre jeune et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Gilles Mignolet
Coordinateur 4^{ème}

Anne-Sophie Braibant
Coordinatrice 5^{ème} - 6^{ème}

Daniel Lefèvre
Directeur